

PARTICIPEZ A LA RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE!

Une réunion d'information
sur l'appel à projets et l'incubateur
aura lieu en visioconférence
le 13 décembre 2021 de 10h à 12h.

Lien pour participer :

<https://zoom.us/j/93059174674?pwd=eUx6SC9VWk1TMjEyYjJ2Sndjd2g0UT09>

ID de réunion : 930 5917 4674

Code secret : cXpK2Y

Pour plus d'information, contactez :
alexandra.huerta@epinay-sur-seine.fr



Accompagnement
des entreprises à impact
social et/ou environnemental

Rendez-vous sur notre site internet pour postuler : epinay-sur-seine.fr/incubateur-ess/

Dépôt des candidatures entre le 25 novembre 2021 et le 14 février 2022

Vous avez une entreprise à impact social et/ou environnemental en début d'activité ? Vous souhaitez être accompagné dans l'accélération de votre activité et rejoindre un réseau d'entrepreneurs et de partenaires engagés ?

L'Incubateur ESS² de la Ville d'Épinay-sur-Seine est fait pour vous !

La Ville d'Épinay-sur-Seine réinvente les leviers d'action pour un développement économique et social sur le territoire. Avec la création et le lancement d'un incubateur dédié aux entreprises de l'Économie Sociale et solidaire (ESS), **la Ville s'engage à soutenir l'innovation sociale et l'entrepreneuriat dans l'ESS**. Ces entrepreneurs représentent un enjeu majeur, notamment en termes de création d'emplois et de cohésion du territoire.

L'Incubateur ESS² a pour objectif de construire des écosystèmes vertueux dédiés à l'innovation sociale et/ou environnementale. ESS² s'inscrit dans une volonté de participer à la construction d'une société plus durable et inclusive. L'accompagnement a pour vocation de permettre aux porteurs de projets lauréats d'acquies les ressources pour consolider leur projet, développer leur activité et les aider à créer ou à pérenniser des emplois.

ESS² EN QUELQUES MOTS...

Un programme d'accompagnement individualisé de 9 mois (mars/novembre 2022)

Un accès à l'espace de coworking de 162 m² à Épinay-sur-Seine

Un réseau actif de partenaires

Des formations collectives, des temps d'échange et mutualisation d'expériences

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

À la suite d'un diagnostic stratégique et d'un entretien individualisé avec un cabinet d'audit spécialisé, un plan d'accompagnement individualisé sera communiqué à chaque entreprise lauréate.

Le parcours d'accompagnement prévoit des temps de conseil individualisés avec les besoins de l'entrepreneur avec un suivi régulier en lien avec la référente d'accompagnement et un apprentissage par transfert d'expérience grâce à un système de compagnonnage-mentorat.

UN ACCÈS À DES OUTILS ET DES FORMATIONS COLLECTIVES

Un accompagnement méthodologique et technique individualisé mobilisant des temps de formation et des ateliers collectifs en présence d'experts permettra d'échanger, de mutualiser les bonnes pratiques afin de mieux appréhender les enjeux de l'entrepreneuriat à impact positif.

DES MISES EN RELATION AVEC UN RICHE ÉCOSYSTÈME

Une mise en réseau pour favoriser les échanges et les synergies entre différents types d'acteurs et parties prenantes avec des événements sera prévue tout au long du programme.



À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

Toutes les entreprises de l'économie sociale et solidaire concourant à une utilité sociale et/ou environnementale répondant aux 4 critères suivants :

1

Proposer un bien ou un service innovant à utilité sociale ou environnementale

2

Des entreprises existant depuis au moins 1 an et déployant déjà une offre de produit(s) ou de service(s)

3

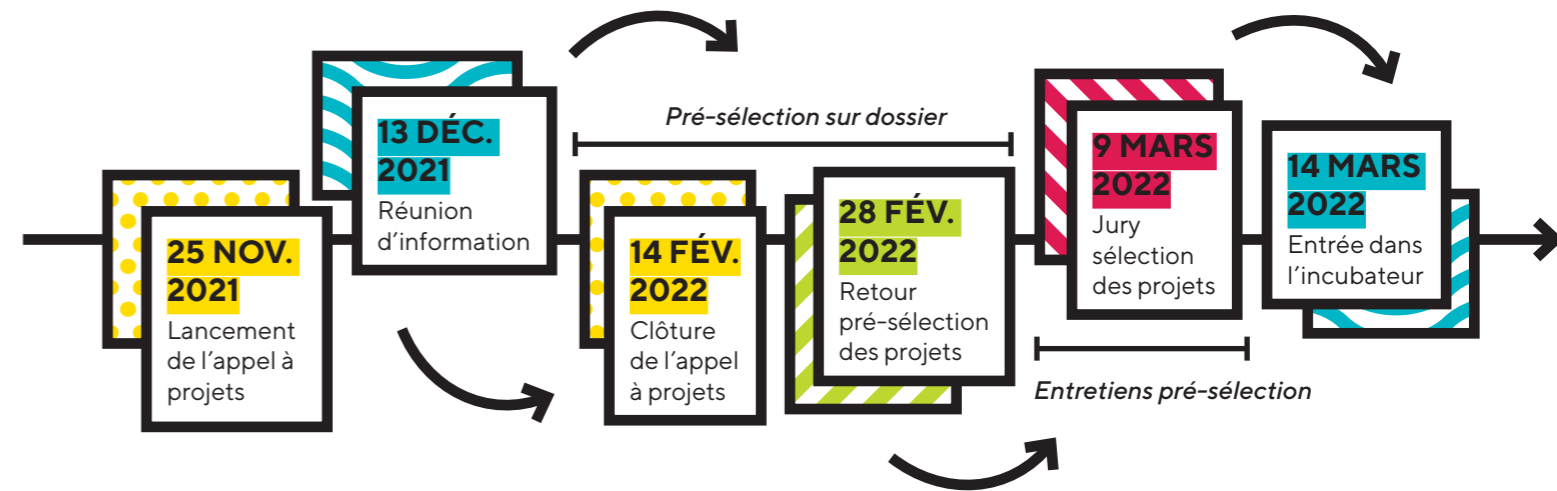
Des entreprises œuvrant au développement économique et social local

4

Une disponibilité et un engagement pour suivre un programme d'accompagnement de 9 mois et en immersion au sein de l'espace de coworking (au moins à temps partiel)

> Les projets territorialisés dans le département de la Seine-Saint-Denis seront valorisés.

CALENDRIER DU DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION



Ce calendrier peut être amené à être mis à jour.

POUR CANDIDATER

- Remplissez le formulaire de candidature sur epinay-sur-seine.fr/incubateur-ess/
- Envoi par mail à ess@epinay-sur-seine.fr des documents suivants :
 - > Le budget prévisionnel sur 3 ans (pendant et après le temps d'incubation)
 - > Le Kbis ou le récépissé de création de l'association
 - > Le premier bilan et le compte de résultat de l'entreprise
 - > Le Curriculum Vitæ des membres de l'équipe
 - > Tout document contribuant à la compréhension du projet : présentation économique et financière (si présentes), URL de votre site internet (si vous en avez un), lettre d'engagement/soutien des partenaires (si présentes), autres documents que vous jugerez utiles

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Adéquation des candidatures aux paramètres et objectifs de l'appel à projets
- Cohérence et faisabilité économique du projet
- Expertise du porteur de projet
- Caractère innovant du projet
- Dynamique partenariale et ancrage local

